



PRÉFET DU CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 22 juillet 2020

Point de situation – Prévention des feux de végétation dans le département du Cher

Depuis plusieurs années, le département du Cher connaît une recrudescence d'incendies d'espaces naturels : feux d'herbes, feux de broussailles, feux de chaumes et feux de récoltes. Ce phénomène est aggravé par l'épisode de chaleur et de sécheresse actuel.

La carte du risque d'incendie au 22 juillet 2020 place le département du Cher en risque fort (voir carte jointe).

Dans ce contexte, il est nécessaire de se montrer particulièrement vigilant. Le Préfet en appelle au civisme et à la responsabilité de tous en adoptant des comportements responsables afin d'éviter tout risque de départ de feux :

- Pour éviter les départs de feu, il est conseillé de procéder aux opérations de nettoyage et de débroussaillage aux heures les plus fraîches de la journée en ayant un extincteur à eau à proximité,
- L'utilisation d'engins mécaniques équipés de girobroyeur, de débroussailleuses ou tronçonneuses, ainsi que d'appareils nécessaires aux travaux sur métaux pour la découpe, la soudure ou l'abrasion, est très vivement déconseillée aux heures chaudes de la journée,
- Limiter les sorties en forêt,
- Tout apport de feu (barbecues, incinérations de végétaux, feux d'artifice, lanternes volantes, et les jets de mégots/allumettes/cigares/culots de pipe/tout autre objet en ignition) à moins de 200 mètres des forêts est vivement déconseillé,
- Fumer est vivement déconseillé dans les espaces précités,
- Le bivouac en dehors des lieux aménagés et sécurisés est à éviter.

En cas de départ de feu, les numéros d'appel téléphonique d'urgence sont le 18 et le 112 (numéro international d'urgence).

La vigilance, le bon sens et le civisme de chacun doivent rester d'actualité par l'adoption de comportements responsables permettant d'éviter tout risque de départ de feux.

Contact presse

Service communication de la préfecture

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

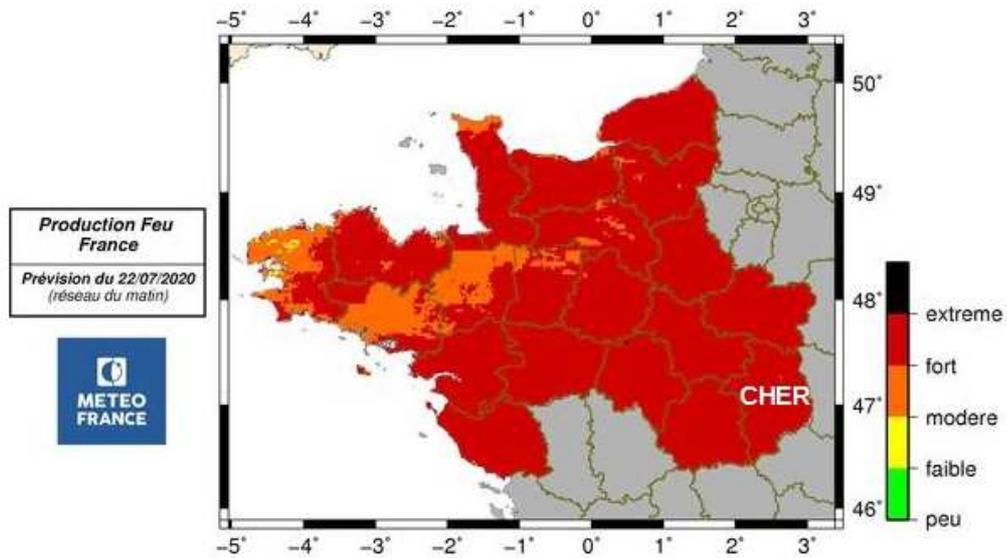
Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CARTE DU RISQUE INCENDIE AU 22/07/2020



Contact presse
Service communication de la préfecture

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX